

Belgium-Uccle: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 96/2023 19/05/2023

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: BinHôme

National registration number: 0403.357.573_542336

Postal address: Rue Emile Claus 63

Town: Uccle

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1180

Country: Belgium

Contact person: Charlie Sepulchre

E-mail: sinvest@binhome.brussels

Telephone: +32 24866978

Internet address(es):Main address: <https://binhome.brussels>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=482562>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=482562>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=BinH%C3%B4me-2400%2F2021%2F02%2F01_D04-C-M-B-F02

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=52991>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: SISP

I.5. Main activity

Other activity: Gestion de patrimoine immobilier (logements sociaux)

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Désignation d'une équipe pluridisciplinaire composée d'un architecte, d'un ingénieur en stabilité, d'un ingénieur en techniques spéciales et d'un conseiller PEB.

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Mission complète d'étude et de suivi des travaux avec une étude de faisabilité préliminaire de trois immeubles de logements sociaux occupés sur trois sites distincts.

Adresses des travaux :

- Immeuble « Cambre », avenue du Bois de la Cambre 76-88 à 1050 Ixelles
- Immeuble « Mélèze », rue Louis Ernotte 61-63 à 1050 Ixelles
- Immeuble « Ballegeer », rue Jean Ballegeer 69 à 1180 Uccle

L'étude de faisabilité est composée de deux volets. Le premier concerne les travaux de rénovation prioritaires pour chaque immeuble et le second, l'amélioration énergétique complète des enveloppes et le « potentiel de développement » ayant pour but de montrer au maître d'ouvrage les possibilités programmatiques sur les trois immeubles et leur parcelle en vue de travaux de rénovation de grande ampleur, dans une vision de performance énergétique et de durabilité. Les trois immeubles totalisent 132 logements sociaux occupés.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 19 530 688,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE10 Région de Bruxelles-Capitale/ Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: 1050 et 1180

II.2.4. Description of the procurement

Le marché vise à la désignation d'une équipe pluridisciplinaire composée d'un architecte, d'un ingénieur en stabilité, d'un ingénieur en techniques spéciales et d'un conseiller PEB chargée de la mission d'étude et de suivi des travaux découlant d'une étude de faisabilité composée de deux volets.

Le premier concerne les travaux de rénovation prioritaires pour chaque immeuble et le second, l'amélioration énergétique complète des enveloppes et le « potentiel de développement » ayant pour but de montrer au maître d'ouvrage les possibilités programmatiques sur les trois immeubles et leur parcelle en vue de travaux de rénovation de grande ampleur, dans une vision de performance énergétique et de durabilité. Les trois immeubles totalisent 132 logements sociaux occupés.

Les trois immeubles sont situés sur les territoires des communes d'Ixelles et d'Uccle dans deux quartiers distincts. Le « Cambre » sis avenue du Bois de la Cambre 76-88 et le « Mélèze » sis rue Louis Ernotte 61-63 dans le quartier du « Potager Ernotte » à Ixelles. Le « Ballegeer » sis rue Jean Ballegeer 69 dans le quartier du « Homborch » à 1180 Uccle.

Le budget maximal des travaux (tranche ferme et tranche conditionnelle) est de 19.530.688€ HTVA (y compris démolition éventuelle, y compris abords, hors honoraires, hors impétrants, hors taxes diverses, etc.) dont un budget estimé des travaux prioritaires est de 3.803.130€

HTVA (y compris démolition éventuelle, y compris abords, hors honoraires, hors impétrants, hors taxes diverses, etc.).

Le marché est passé selon la technique de la procédure restreinte.

Le pouvoir adjudicateur souhaite avoir un lien contractuel direct avec l'équipe pluridisciplinaire. Dans l'hypothèse où le personnel spécifique nécessaire pour réaliser l'entièreté des missions prévues ne se rencontre pas au sein d'une même structure professionnelle, une équipe de participants se constitue en un groupement d'opérateurs économiques. Les différentes personnes physiques ou morales qui la composent agissent solidairement pour son compte. Celui qui représentera le groupement à l'égard du pouvoir adjudicateur et qui est chargé de la coordination des études et des prestations réalisées par les autres membres de l'association est l'architecte.

Les candidatures ne garantissant pas au maître de l'ouvrage, dès la phase de sélection, de bénéficier de ce lien contractuel direct seront rejetées.

Chaque membre du groupement d'opérateurs économiques remet et signe son DUME, par l'apposition d'une signature électronique qualifiée sur le rapport de dépôt y afférent.

Le groupement d'opérateurs économiques a également la possibilité de désigner un mandant afin qu'il signe électroniquement les DUME de tous les opérateurs économiques du groupement. Dans ce cas, le groupement joint à sa candidature la procuration dûment signée par chaque opérateur économique du groupement.

L'attention des opérateurs économiques introduisant plusieurs candidatures (soit de manière isolée et en groupement avec d'autres opérateurs économiques, soit au sein de groupements différemment composés) et des groupements au sein desquels ils participeraient est attirée sur l'interdiction de participations multiples au stade du dépôt des offres par l'article 54, § 2, de l'arrêté royal du 18 avril 2017. Cette interdiction a pour conséquence que les offres remises par des soumissionnaires concernés par une participation multiple devront toutes être rejetées. En cas de sélection de deux candidatures concernées par la participation multiple d'un opérateur économique, ce dernier ne pourra déposer une offre que dans le cadre de l'une des deux candidatures. Les candidats concernés doivent anticiper cette situation pour éviter le rejet de leur offre.

En cas de participation multiple d'un ou plusieurs opérateurs économiques, la procédure de sélection se déroulera de la façon suivante :

- dans un premier temps, le pouvoir adjudicateur procèdera à l'analyse et au classement provisoire des candidatures concernées en tenant compte des éventuels doublons ;
- dans un deuxième temps, il informera les groupements concernés par un risque de double offre et invitera les opérateurs présents dans plusieurs groupements à choisir celui par lequel l'offre est introduite ;
- dans un troisième temps, il procèdera au classement définitif des candidatures après le retrait d'un ou plusieurs groupements concernés par le risque d'une double offre et invitera les différents candidats à formuler une offre.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 16/05/2023 End: 15/06/2031

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 5 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Pour rappel, conformément à la section II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer, la qualité des candidatures sera évaluée par un jury sur base des documents 3a et/ou 3b et 4.

Cette évaluation ne sera cependant effectuée que dans le cas où le nombre de candidatures reçues est supérieure à cinq.

Les critères mobilisés pour limiter le nombre de candidats retenus seront les suivants :

Critère n°1 - La motivation du candidat par rapport à l'objet du marché : évaluée sur base d'une note (doc 4) expliquant ses motivations à présenter sa candidature et faisant valoir comment il entend mettre en œuvre son savoir-faire (et celui de son(ses) éventuel(s) sous-traitant(s)), compte tenu de l'objet du marché, du contexte existant, des contraintes et enjeux qu'il y perçoit.

Critère n°2 - L'adéquation du profil du candidat par rapport à l'objet du marché : évaluée sur base d'une note (doc 4) de présentation du candidat (et de son(ses) éventuel(s) sous-traitant(s)), de la (des) liste(s) des principales missions des cinq dernières années ainsi que des éventuels prix ou publications.

Critère n°3 - La pertinence et la qualité des références choisies (doc 3a et/ou doc 3b) par le candidat par rapport à l'objet du marché : évaluée sur base d'une présentation détaillée de chaque référence (textes et visuels).

Une commission technique analyse l'expérience et le savoir-faire de l'équipe pluridisciplinaire ainsi que la qualité et la pertinence des références et notes qui constituent le critère subsidiaire et propose ses conclusions au pouvoir adjudicateur qui, sur cette base, prend la décision de sélection des candidats.

La commission technique est constituée de représentants du pouvoir adjudicateur.

La commission technique se réserve le droit de faire appel à divers spécialistes afin de lui apporter un éclairage sur certaines matières spécifiques.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Les candidats ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

Les candidats complèteront le DUME (Document Unique de Marchés Européens) et s'engagent à fournir sur simple demande du pouvoir adjudicateur dans un délai de 10 jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour remettre offre et s'ils ne sont pas directement accessibles au pouvoir adjudicateur) :

- Attestation justifiant que le soumissionnaire satisfait à ses obligations de paiement de cotisations de sécurité sociale (ONSS).
- Attestation justifiant que le candidat satisfait à ses obligations de paiement des dettes fiscales.
- Extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné.
- Les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de l'entreprise.
- Les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Seront sélectionnés les candidats qui auront transmis le dossier de candidature complet, respectant le nombre maximum de page et les exigences minimales décrites sur base des documents 0 à 3a.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: N/A, Catégorie: N/A

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Voir point III.1.3)

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Restricted procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 14/06/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Un forum sera tenu sur e-procurement. Les soumissionnaires sont priés de poser leurs questions uniquement sur celui-ci, et il ne sera répondu à leurs questions que par son biais.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE BRUXELLES

Postal address: Rue des Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: info@just.fgov.be

Internet address: <http://justice.belgium.be/fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

15/05/2023